

PARTIE I

Sources et origines

L'école historique allemande est née en opposition à l'orthodoxie théorique du courant libéral représenté par les auteurs classiques, Smith, Malthus, Ricardo, Say... et les auteurs néoclassiques, qui lui sont contemporains, Walras, Jevons, Menger... Elle a pris ses sources dans un contexte particulier : l'Allemagne où la tradition de l'intervention étatique est forte et où l'unité nationale est considérée par beaucoup comme un objectif souhaitable.

Au-delà des précurseurs directs que sont List (chapitre I) et les auteurs de l'ancienne école historique allemande (chapitre II), un Français, Charles Brook Dupont-White avait développé, dès le milieu du XVIIIe siècle, des analyses très proches (chapitre III).

CHAPITRE I

Le système national de

F. List

« *L'activité des particuliers est incapable de maintenir le commerce, l'industrie et le richesse d'États ou de pays entiers si les circonstances publiques ne sont pas favorables* » (List [1841], page 141).

Friedrich List, né en 1789, devient professeur d'administration publique en 1817 et s'implique dans la vie politique, défendant les principes constitutionnels, la liberté de la presse et l'union économique des États allemands. Ses idées lui font connaître l'emprisonnement et l'exil ; en 1825, il émigre aux États-Unis et devient citoyen américain en 1828 ; il regagne l'Allemagne en 1841 et fait paraître la même année son ouvrage majeur, *Système national d'économie politique*, qui connaît un grand succès. Il y présente notamment la nécessité de créer une union nationale allant au-delà de la simple union douanière créée en 1834 (« *zollverein* »). List est considéré comme l'un des précurseurs de l'école historique allemande car pour lui, l'économie politique doit être fondée sur une analyse précise des faits historiques.

I. Les différentes phases du processus d'industrialisation

Sur la base de l'observation des faits historiques, List repère cinq étapes dans le développement des nations : l'état sauvage, l'état pastoral, l'état agricole, l'état agricole-manufacturier et enfin l'état agricole-manufacturier-commercial. Le processus d'industrialisation concerne les trois dernières phases ; la mise en œuvre par les États de politiques commerciales adaptées est nécessaire pour permettre à ce processus de se réaliser jusqu'à la dernière phase.

A. L'état agricole

Les pays « attardés », lorsqu'ils sont de grandes nations agricoles prédestinées à l'industrialisation (pour List, il s'agissait des grands pays européens et des États-Unis, mais pas des petits pays ou de ceux correspondant à l'actuel tiers monde) doivent dans un premier temps adopter le libre-échange. En effet, le libre commerce avec les nations plus avancées permet aux agriculteurs de moderniser leur activité et ainsi de se procurer davantage de produits industriels. En outre, le développement de l'agriculture entraîne celui des secteurs industriels qui lui sont liés (élevage de moutons et textile par exemple).

C'est ainsi qu'aux XIV^e et XV^e siècles, la Grande-Bretagne a largement bénéficié de ses relations commerciales, notamment avec les Italiens et les Flamands.

B. L'état agricole - manufacturier

L'industrialisation des grandes nations, qui ont atteint un haut niveau de développement agricole et d'éducation et qui disposent d'industries dans l'enfance, nécessite l'adoption d'une législation douanière protectionniste afin de prémunir l'économie nationale de la concurrence des pays plus avancés. A mesure que

l'industrie se développe, les droits protecteurs s'accroissent. Plus tard, des traités de commerce accorderont des concessions douanières réciproques qui se traduiront par un abaissement graduel des tarifs protecteurs. Toutefois, List souligne que le protectionnisme est une condition nécessaire, mais non suffisante de l'industrialisation : le manque de voies de communication, de connaissances techniques, d'esprit d'entreprise, d'institutions adaptées,..., constituent autant de facteurs sans lesquels la politique douanière resterait sans effets. De plus, la protection doit concerner uniquement les industries dans l'enfance : l'agriculture et plus généralement la production de produits bruts doivent rester soumises aux règles du libre-échange. Enfin, la concurrence sur le marché intérieur entre les unités de production qui y sont implantées doit être préservée.

List note que la Grande-Bretagne, à la fin du XVI^e siècle a effectivement instauré des mesures protectionnistes en faveur de son industrie ; la mise en œuvre de restrictions commerciales, les actes de navigation de 1651 par exemple, a largement contribué à sa suprématie industrielle.

C. L'état agricole–manufacturier–commercial

Lorsque les grandes nations ont atteint un haut degré de richesse, de puissance et de développement de leur agriculture, de leur industrie et de leur commerce, les principes du libre-échange doivent être rétablis graduellement. L'adoption du libre commerce par ces pays dope l'activité des entrepreneurs ainsi soumis à la concurrence. Pour List, la protection des industries dans l'enfance est donc le moyen d'accroître le niveau de développement des grandes nations afin qu'elles puissent adopter sans dommage le libre-échange.

La Grande-Bretagne a atteint ce stade dans la première moitié du XIX^e siècle ; à cette période, la France en est très proche. Lors de cette phase, le maintien des politiques protectionnistes conduirait au déclin économique de ces nations.

Comme le souligne Schumpeter, List défend donc en dernière analyse le libre-échange ; John Stuart Mill ne s'était pas trompé en acceptant la théorie des industries naissantes et en affirmant qu'elle était compatible avec le principe du libre-échange.

II. Une critique de l'école classique qui annonce l'école historique allemande

L'analyse de List est donc en opposition avec celle de l'école classique qu'il nomme « l'École » : pour cette dernière, tout échange est profitable à partir du moment où une nation achète à meilleur prix une marchandise qu'elle ne la produirait ou que l'existence d'avantages comparatifs rend possible une spécialisation ; au contraire, List considère qu'une nation peut avoir intérêt à ne pas importer une marchandise, même si son prix à l'importation est inférieur à ce que coûte le fait de la produire sur place. Pour le démontrer, il introduit deux notions absentes de l'analyse classique : le principe de nationalité et le concept de forces productives.

A. La nation comme réalité économique

Selon List, l'école classique considèrerait que l'économie est cosmopolite ; l'humanité serait composée d'individus isolés, ayant des intérêts spécifiques et étant des éléments d'une grande communauté, le genre humain tout entier. Dans cette représentation, il n'est tenu aucun compte « *des nationalités, de leurs intérêts, de leur état particulier* ».

En réalité, selon List, chaque individu fait partie d'une nation et ses probabilités de prospérité dépendent en grande partie du niveau de développement de cette nation. List considère donc qu'il convient d'opposer à la conception cosmopolite de l'école classique, une économie politique qui tienne compte des intérêts et de la situation particulière des nations qui ne sont pas à la même étape de leur développement (voir *infra*). List illustre

son propos par plusieurs exemples : « *L'exemple de la Hollande, celui de la Belgique, des villes hanséatiques et des républiques italiennes démontre que l'activité des particuliers est incapable de maintenir le commerce, l'industrie et la richesse d'États ou de pays entiers si les circonstances publiques ne sont pas favorables* » (List [1841], page 141)

« *L'association universelle* » du genre humain est souhaitable, mais très loin d'être réalisée ; les guerres sont ainsi fréquentes. L'union des différentes nations ne serait d'ailleurs selon List entièrement profitable que si celles-ci étaient sur un pied d'égalité et donc avaient atteint un niveau de développement proche ; ce qui est loin d'être le cas car les nations ont des intérêts différents et leurs niveaux de développement sont inégaux.

Si son ouvrage principal porte sur les moyens d'enrichir les nations, Smith ne conçoit pas la nation comme une entité spécifique, mais comme le résultat d'une agrégation d'individus.

Ainsi, List déplace l'objet de l'économie politique et crée le concept d'économie nationale qui sera par la suite utilisé par l'école historique allemande. Il définit « *l'économie politique ou nationale [comme] celle qui, prenant l'idée de nationalité pour point de départ, enseigne comment une nation donnée, dans la situation actuelle du monde et eu égard aux circonstances qui lui sont particulières, peut conserver et améliorer son état économique* » (List [1841], page 227).

B. L'accroissement nécessaire des forces productives

Alors que l'école classique raisonne surtout dans le temps présent et s'interroge sur les moyens, dans la situation économique actuelle, d'augmenter les richesses des individus, List comprend que la prospérité d'un pays ne saurait se limiter à son seul niveau de production courant ; il ne suffit pas d'utiliser la meilleure combinaison pour optimiser les revenus et les possibilités de consommation, il faut aussi assurer l'avenir.

Ainsi, List affirme que « *le pouvoir de créer des richesses est infiniment plus important que la richesse elle-même* ». La nation doit donc se préoccuper de sauvegarder, voire de développer ses forces productives, quitte à sacrifier pour cela des possibilités courantes de consommation.

Parmi les conditions qui permettent le développement des forces productives, List cite les institutions et l'industrie manufacturière.

1. L'histoire révèle le rôle primordial des institutions sociopolitiques dans le développement des sociétés

Le respect des lois, une administration efficace et honnête, un État puissant, facteur d'unité nationale, promouvant le développement d'infrastructures et appliquant une politique commerciale adaptée à la situation économique du pays constituent des conditions nécessaires au développement ; par exemple, List explique qu'en Russie, le développement a été entravé par le manque de civilisation et d'institutions politiques.

La liberté est aussi une condition au développement des forces productives ; les nations doivent être dotées de libres institutions morales et politiques : liberté de pensée, liberté de la presse, contrôle de l'administration, gouvernement parlementaire. Tout cela exerce sur le travail des individus et donc sur la production de richesses une action particulièrement incitative.

Au contraire, dans les pays où l'initiative privée est entravée et les libertés civiles inexistantes, le développement économique ne peut s'engager : « *l'oppression conduit les forces vives de la nation à s'expatrier vers les contrées garantissant leurs libertés. Sans les extravagances des gouvernements du continent, l'Angleterre serait difficilement parvenue à la suprématie industrielle* ». List fait notamment allusion ici à la révocation de l'Édit de Nantes de 1685 qui a fait perdre à la France une partie de sa population, la privant ainsi de certaines de ses forces productives.

2. L'industrialisation est la source principale du développement des forces productives

L'histoire montre que l'industrialisation est le vecteur du développement économique : la hausse des revenus dans l'industrie entraîne celle de la demande de produits agricoles, et par conséquent celle du revenu des agriculteurs. La présence d'industries valorise le sol : par exemple, l'industrie lainière valorise les prairies sur lesquelles paissent les moutons. La rente foncière, c'est-à-dire le revenu que procure la propriété de la terre, s'élève. Par ailleurs, le développement industriel et agricole provoque celui des activités commerciales ; List considère que le commerce est productif s'il sert les intérêts des agriculteurs et des industriels en assurant l'écoulement de leur production.

L'industrialisation favorise également l'essor du commerce extérieur. Elle permet aux nations industrielles d'exporter des biens manufacturés dont les prix sont élevés relativement aux prix des produits primaires qu'elles importent. Les nations industrialisées tirent donc davantage profit de leur commerce extérieur que ne le font les nations agricoles.

L'industrialisation ne saurait, comme le pensent les libéraux de l'école classique, être le seul résultat naturel des volontés individuelles. Son importance mérite un engagement important de l'État, autrement dit la mise en œuvre d'une politique industrielle ; même s'il faut pour cela sacrifier un intérêt présent, il est nécessaire d'introduire l'industrie, comme d'ailleurs les institutions libérales, de façon volontariste. Gide et Rist [1909], page 304, considèrent que le passage suivant de List fait partie des meilleures lignes écrites en économie politique : « *Sans doute, l'expérience nous apprend que le vent transporte la graine d'un pays dans l'autre, et qu'ainsi des bruyères désertes se transforment en forêts épaisses ; mais serait-il sage de la part du forestier d'attendre qu'au cours des siècles le vent ait réalisé ce progrès ? Aurait-il tort d'essayer par des semis d'atteindre ce but en quelques dizaines d'années ? L'histoire enseigne que des nations entières ont fait avec succès ce que nous voyons faire au forestier* ». (List [1841], page 217)

CONCLUSION

S'il est surtout connu et reconnu pour avoir préconisé une politique commerciale protectionniste, List a très largement contribué à la pensée économique :

- List utilise l'histoire et la comparaison historique comme outil principal de l'économie politique ; il est ainsi le précurseur direct de l'école historique ;
- Alors que les auteurs classiques proposaient une conception statique de l'économie (par exemple Ricardo n'imagine pas que la spécialisation induite par les avantages comparatifs puisse les modifier), List introduit une conception dynamique de l'économie politique ;
- List attribue aux institutions un rôle primordial dans le développement des nations ; il annonce ainsi un certain nombre de théories modernes ;
- List raisonne dans le cadre de l'économie nationale (il est ainsi de nouveau un précurseur de l'école historique allemande) et propose la mise en œuvre par l'État d'une politique industrielle et commerciale volontariste.

Annexe 1 : Périodes de développement et politique commercial

« Dans le développement économique des peuples, par le moyen du commerce extérieur, il faut distinguer quatre périodes. Dans la première, l'agriculture est encouragée par l'importation des articles manufacturés étrangers et par l'exportation de ses produits ; dans la seconde, des manufactures s'élèvent en même temps que s'importent les articles des manufactures étrangères ; dans la troisième, les manufactures du pays approvisionnent en majeure partie le marché intérieur ; la quatrième, enfin, voit exporter sur une grande échelle les produits des manufactures du pays et importer de l'étranger des matières brutes et des produits agricoles.

Le système douanier, envisagé comme moyen d'aider au développement économique de la nation, en réglant son commerce extérieur, doit constamment prendre pour règle le *principe de l'éducation industrielle du pays*.

Encourager l'agriculture à l'aide de droits protecteur, est une entreprise insensée ; car l'agriculture ne peut être utilement encouragée que par l'existence dans le pays d'une industrie manufacturière, et l'exclusion des matières brutes et des produits agricoles de l'étranger ne fait qu'arrêter l'essor des manufactures du pays.

L'éducation, économique d'un pays encore à un degré inférieur d'intelligence et de culture, ou faiblement peuplé relativement à l'étendue et à la fertilité de son territoire, se fait le plus sûrement par la liberté du commerce avec des peuples avancés, riches et industriels. Toute restriction commerciale ayant pour but d'y établir des manufactures, est prématurée, et tourne au détriment, non seulement de la civilisation en général, mais des progrès de la nation en particulier. Lorsque son éducation intellectuelle, politique et économique, sous l'empire de la liberté du commerce, a été poussée assez loin pour que l'importation des articles des manufactures étrangères et le manque de débouchés pour ses produits mettent obstacle à son développement ultérieur, alors seulement des mesures de protection peuvent se justifier. »

List [1841], 2^{de} édition de 1857, pages 106 et 107.